

## PHYSIOPATHOLOGIE CARDIOVASCULAIRE

### Conditions générales

La Fondation pour la Recherche Médicale lance un appel d'offres pour soutenir des projets de recherche sur tous les aspects moléculaires, cellulaires et intégrés de la physiopathologie du système cardiovasculaire.

Toutes les pathologies cardiaques et vasculaires sont concernées. Sont cependant exclus du cadre de cet appel d'offres, les études génétiques et épidémiologiques, la constitution de cohortes, les essais thérapeutiques ainsi que les projets traitant de la physiopathologie vasculaire associée au cancer.

Les études menées chez l'homme devront s'appuyer sur des résultats fondamentaux obtenus par les équipes candidates.

La Fondation pour la Recherche Médicale se propose de consacrer un budget compris entre 3 et 4 millions d'euros à cet appel d'offres afin de soutenir une dizaine de projets ambitieux.

### Critères d'éligibilité

Les projets doivent émaner d'équipes implantées dans des laboratoires français rattachés à un organisme public de recherche (EPST, Université...), une organisation à but non lucratif (association ou fondation) ou un établissement public de santé. Les demandes peuvent concerner une seule équipe ou associer plusieurs équipes collaboratrices.

Le demandeur doit être un chercheur ou un enseignant chercheur statutaire (EPST, université...). Le demandeur ne doit pas être bénéficiaire d'une aide pluriannuelle de la FRM en cours d'utilisation à la date de clôture de la lettre d'intention (Label Equipes FRM, Appels d'offres des programmes Urgences et Pionniers).

Les demandes de financement doivent être comprises entre 150 000 et 300 000 euros pour une durée de 2 à 3 ans et peuvent inclure des frais d'équipement, de fonctionnement, de missions et/ou de personnel.

### Sélection des dossiers

La sélection des dossiers reposera sur les critères suivants :

- L'expérience de l'équipe dans le domaine, sa compétitivité internationale et la qualité scientifique du projet
- La justification du projet par rapport aux avancées attendues dans le domaine de la physiopathologie cardiovasculaire
- L'existence de données préliminaires qui valident les hypothèses et la faisabilité du projet
- La clarté de la rédaction, notamment la description des objectifs, des méthodologies et des retombées attendues

La procédure de sélection comprendra deux étapes : une présélection sur lettre d'intention et une sélection finale sur dossier complet selon le calendrier suivant :

14 mars 2011	Début de saisie de la lettre d'intention
18 avril 2011	Clôture de la lettre d'intention
22 juin 2011	Présélection des projets
12 septembre 2011	Clôture du dossier complet
21 novembre 2011	Sélection finale des projets

Le comité de pilotage, responsable de la présélection, est constitué de scientifiques européens. Les dossiers complets seront évalués par des experts indépendants internationaux, la sélection finale revenant au comité de pilotage.

**Pour toutes informations complémentaires : consultez la notice explicative ou contactez Christèle Vidalie : [christele.vidalie@frm.org](mailto:christele.vidalie@frm.org) (Tél : 01 44 39 75 71)**